Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 12/01/2026
Publié le
ID : 064-216404160-20260107-05012026-DE

République Française
Département des Pyrénées-Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE NAVARRENX

Nombre de membres 12
En exercice 7
Qui ont pris part à la délibération 9
Date de la convocation : 19/12/2025

SÉANCE DU 07 JANVIER 2026

L'an deux mil-vingt-six et le sept janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Mme Nadine BARTHE

Présents : Mesdames BARTHE Nadine, SAUVE Magali, CHOPIN Marjorie, ROUGIER Tiphaine
Messieurs CAZALETS Henri, PIERAGNOLO François, PUHARRÉ Michel,
Absents : Mmes DODOGARAY Christelle, LAVAUZELLE Nadia – Mr BOURROUILH Joël
Excusés : Mme LEMBEYE Natacha – Mr GOICOCHÉA Loïc
Secrétaire : M. CAZALETS Henri

Mme Natacha LEMBEYE donne procuration à Mme Nadine BARTHE.
Mr Loïc GOICOCHÉA donne procuration à Mme Magali SAUVÉ.

OBJET : CREATION D'UNE COMMISSION SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES (S.P.R.) locale
Délibération n° 05-01-2026

Mme le Maire rappelle au conseil municipal qu'il y a lieu de créer une commission Sites patrimoniaux Remarquables (SPR) afin de pouvoir modifier de façon simplifiée le règlement de la ZPPAUP (zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager), et ainsi être en mesure d'assouplir la zone 5 de la commune (périmètre au-delà de 500 m des remparts). Ces modifications simples pourront être ultérieurement inclues dans le PLUI en cours (plan local d'urbanisme intercommunal).

Mme le Maire propose de créer cette commission de la façon suivante :

- Nomination de 2 élus titulaires (Mr Henri CAZALETS / Mme Tiphaine ROUGIER) et 2 élus suppléants (Mr François PIERAGNOLO / Mme Marjorie CHOPIN)
- Nomination de 2 représentants de citoyens titulaires et de 2 représentants de citoyens suppléants
- Nomination de 2 représentants d'associations titulaires et de 2 représentants d'associations suppléants
- Nomination de 2 représentants de l'Etat (membres de droit).

soit 8 titulaires et 6 suppléants.

Les noms des autres représentants titulaires et suppléants seront pris lors d'une prochaine délibération de conseil municipal.

Fait et délibéré, à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Nadine BARTHE

MAIRIE DE NAVARRENX (Pyr. Atlantiques)

Mise en ligne le : 13/10/2026 16:23 (Europe/Paris)
Collectivité : Navarrenx
https://www.ville-navarrenx.fr/documents_administratifs/82524

Envoyé en préfecture le 12/01/2026
Reçu en préfecture le 12/01/2026
Publié le
ID : 064-216404160-20260107-05012026-DE

Mise en ligne le : 13/10/2026 16:23 (Europe/Paris)
Collectivité : Navarrenx
https://www.ville-navarrenx.fr/documents_administratifs/82524